



Schweizerische Studienstiftung  
Fondation suisse d'études  
Fondazione Svizzera degli Studi  
Fundaziun svizra da studis  
Swiss Study Foundation

## Les académies d'été – informations générales

**Les académies d'été de la Fondation suisse d'études sont ouvertes à toutes les étudiantes et tous les étudiants des universités et hautes écoles suisses. Elles offrent l'opportunité d'approfondir un thème hors du propre domaine d'études.**

Les académies d'été fonctionnent comme des think-tanks en format miniature. Dans des groupes interdisciplinaires de quinze à vingt personnes les participantes et participants se réunissent dans le but d'examiner de manière autonome des sujets d'actualité dans le cadre d'un échange avec des spécialistes de renom. Les académies d'été de la Fondation suisse d'études ont lieu à l'écart des centres urbains. Les groupes sont composés d'un mélange équilibré d'étudiantes et étudiants de toutes disciplines et de différentes régions. Les travaux en groupe, l'ambiance motivante ainsi que les excursions et soirées récréatives facilitent les discussions et les échanges.

### Cadre linguistique

Les langues utilisées lors des académies d'été sont l'allemand, le français ou l'anglais. Il faut cependant prendre cela "à la suisse" : les participantes et les participants pourront toujours utiliser leur langue maternelle dans les discussions.

### Qui peut participer ?

Les académies d'été de la Fondation suisse d'études sont ouvertes aux étudiantes et aux étudiants encouragés par la Fondation suisse d'études ainsi qu'à tous les autres étudiantes et étudiants des universités et hautes écoles suisses. Ces dernières et ces derniers doivent cependant soumettre une candidature comprenant une lettre de motivation, un bref CV ainsi que la mention d'une personne de référence à [info@studienstiftung.ch](mailto:info@studienstiftung.ch). Les participants doivent avoir au moins 18 ans.

### Temps à investir

En règle générale, les participantes et participants préparent l'académie sur la base d'un dossier mis à disposition des participantes et participants avant l'académie. Sur place, le temps de travail comporte environ 6 à 7 heures par jour, dont plus ou moins la moitié est réservée pour des travaux de groupes.

### Frais

Excepté une contribution personnelle de 200.-, la participation est gratuite. Les frais de transport pour venir à l'académie et ceux du retour sont à la charge des participantes et participants.

### Inscription

Le délai d'inscription est le 1<sup>er</sup> avril. Vous obtiendrez la décision quant à votre admission au plus tard à la mi-avril.

Pour une bonne planification, il nous faut un maximum de fiabilité. C'est pourquoi nous vous remercions d'observer les règles suivantes :

- Après confirmation de votre admission, il est possible d'annuler votre participation uniquement en cas de force majeure.
- Le versement de votre contribution personnelle de CHF 200.- doit nous être parvenu jusqu'au 30 avril.
- En cas d'annulation après admission confirmée, la contribution personnelle de CHF 200.- ne sera pas remboursée.
- Il vous est seulement possible de participer, si vous pouvez être présente ou présent pendant toute la durée de l'académie.